

# ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

## ORDRE DU JOUR

Lieu : 1508, Transcanadienne, Grand-Remous (Qc)  
JOW 1E0

Date : Samedi 10 juin 2023

Heure : 14h00



### Points inscrits à l'ordre du jour

**Présences :** Henri Mery, Rock Paquette, Daniel Pelletier, Steve Giguère, Chloé Tellier, Marie-Eve St-Amand.

Environ 10 personnes dans le public (incluant la biologiste Carolane Riopel-Leduc et l'agent de protection de la faune Jonathan Thibault)

**Absences :** Sébastien Lapointe. Jocelyne Lyrette, Junior Duguay, Eric Naudin a dû quitter pour raisons professionnelles.

#### 1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 14h09 par Chloé Tellier.

Proposé par Henri Mery et secondé par Rock Paquette.

#### 2. Lecture, modification et adoption de l'ordre du jour du 10 juin 2023

Lecture de l'ordre du jour effectuée par Steve Giguère. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité et l'assemblée accepte que le point 7 soit devancé après le point 3 pour libérer, par la suite, l'agent Jonathan Thibault.

Proposé par Daniel Pelletier et secondé par Rock Paquette.

#### 3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2022

Chloé Tellier survole le procès-verbal de 2022. Il est adopté à l'unanimité sans modification.

Proposé par Henri Mery et secondé par Steve Giguère.

\*Le point 7 devancé est devenu le point 4

#### **4. Présentation des activités 2022 (Intervention de l'agent Jonathan Thibault) (14h17)**

##### **4.1. Vision de la protection de la faune et problématiques du territoire**

L'agent Jonathan partage des statistiques, il y a eu 7.5 heures d'encadrement des agents avec les assistants l'an passé (2022) et 53 heures déjà cette année (2023). Il dit que ça se passe bien avec l'AFC, il y a beaucoup d'heures mises par les assistants si l'on compare à d'autres territoires. Concernant les rapports d'infraction, il dit qu'il y a eu des meilleures années que ça. D'habitude, c'est plus de 30 infractions/avis de 7 jours par an. L'agent explique les problématiques qui se trouvent au Baskatong : pêche sans droit de pêche, petits dorés qui se font gardés, pêche avec des menés vivants (sa crainte est l'introduction d'espèces nuisibles dans le plan d'eau).

Une question est posée par l'auditoire en lien avec la précision du total des heures des assistants. Chloé Tellier confirme qu'il s'agit du nombre total d'heures travaillées comme assistants par les employés et ce par individu. Le travail des assistants inclus les patrouilles, les frayères, la surveillance, etc.

##### **4.2. Surveillance et protection**

L'agent Jonathan parle également de l'importance du travail des assistants, ce sont les yeux du territoire et leur travail est primordial vu qu'il y a moins d'agents. Puis, il conclut en disant que l'affichage de la réglementation est très bien sur le territoire de l'AFC, chaque pancarte est importante et l'argent est bien investi de cette façon selon lui. Jonathan quitte à 14h30.

##### **4.3. Étiquetage des dorés**

Chloé explique le tableau du compte rendu des captures des dorés tagués. C'est une nouveauté que le numéro de téléphone soit inscrit sur le tag. Chaque année l'AFC doit s'adapter selon le niveau d'eau, donc il y a des années que le taguage est plus tard, plus long et inversement dépendamment de la situation.

Une question est posée par l'auditoire à savoir pourquoi y a eu moins de dorés tagués cette année. Chloé explique que l'eau a montée très vite ce printemps, ensuite l'eau s'est réchauffée très vite et il y a eu la fraye à plusieurs endroits en même temps. Donc l'équipe de l'AFC travail intensivement sur une courte période et doit choisir souvent entre deux endroits où aller taguer. 2022 fût une grosse année pour l'étiquetage en raison des conditions favorables contrairement à 2023 qui fût de courte durée donc moins d'étiquetage. Finalement, Chloé explique quoi faire si un pêcheur capture un doré avec un tag.

#### **5. Présentation du rapport financier 2022 – St-Jean, St-Pierre CPA inc.**

Les comptables de St-Jean, St-Pierre CPA inc ne peuvent pas être là donc Chloé présente les états financiers. C'est un examen d'état financier et non un audit comptable. Elle spécifie que les états financiers sont plausibles, conformes et tout porte à croire qu'il s'agit d'une image fidèle de la situation financière. La colonne de comparatif des états financiers ne doit pas être prise en comparaison puisqu'en raison du changement d'année financière, il s'agit seulement d'un 3 mois d'ajustement (janvier, février, mars 2022). Les ventes nettes s'élèvent à 309 953\$, c'est une légère diminution si l'on compare à l'an passé.

Pour la récolte de dons, 2022 fût la meilleure année jusqu'à présent. Chloé survole la distribution des charges dans les 4 grands vases, soit : A (gestion de la pêche), B (surveillance, protection et éducation), C (frais généraux et d'administration) et D (centre d'interprétation). Pour cette période, il y a eu 332 000\$ de dépenses. Chloé résume le bilan (en date du 31 mars 2023) et elle rapporte que Julien St-Pierre, le comptable, confirme la bonne santé financière de l'OBNL.

Proposé par Steve Giguère et secondé par Daniel Pelletier.

## **6. Prévisions budgétaires 2023**

Chloé démontre les prévisions budgétaires de 2023 et spécifie que pour 2024, il y a beaucoup de projets à venir donc il y aura plus de dépenses, gaz, salaires, etc. Elle résume les différentes dépenses liées aux 4 vases (A-B-C-D). Le tout est relativement semblable aux années précédentes. Pour les assistants, c'est un peu à la baisse car 2 assistants ont quitté. Puis, pour le centre d'interprétation, c'est à la baisse aussi car les projets de modernisation ont été réalisés en 2021.

## **7. Ventes d'autorisation de pêche 2022**

Chloé spécifie que le tableau des ventes est basé sur 15 mois. Les prix n'ont pas changé depuis 2021. Le total brute des ventes est de 338 099\$. Ce n'est techniquement pas une augmentation, car ça inclut les 15 mois et non 12 mois (si seulement 12 mois ça serait 309 554\$). L'AFC a fait un peu moins de ventes que l'année passée. Soit une diminution de 28 545\$. Il y a eu une grosse courbe d'augmentation en 2020-2021 en raison de la pandémie. On pouvait s'attendre à une diminution ou plutôt à un retour à la normal, en raison de la fin des mesures sanitaires. Chloé démontre les nouveaux codes QR et explique que le permis de pêche du Québec est aussi en ligne. Puis, elle spécifie l'importance d'imprimer ces deux papiers. Durant une interception, le pêcheur est dans l'obligation de démontrer l'autorisation de pêche et le permis de pêche du Québec sous peine d'une infraction.

## **8. Plan d'action 2022-2025 (Intervention Biologiste Carolane Riopel-Leduc) 15h05**

Carolane fait sa présentation appuyée par un visuel papier qu'elle nous expose qui sera disponible sur le Facebook ou le site internet de l'AFC. Elle nomme les responsabilités du ministère, soit de gérer la pêche, faire la pêche expérimentale, émettre des autorisations de construction, supporter l'AFC, etc.

### **8.1. Projets en cours**

Carolane explique le projet de l'été-automne 2023 pour lequel le ministère a demandé l'aide de l'AFC. C'est un projet en collaboration avec l'UQAC qui nécessite la récolte des viscères pour étudier les contenus stomacaux des dorés pour analyser le poisson fourrage.

### **8.2. Projets à venir**

Carolane mentionne que la pêche expérimentale se fera à l'automne 2024, puis en 2026 le nouveau rapport sortira. Elle explique le processus pour connaître la pression de pêche. Puis, il y a un projet en construction pour le printemps 2024 qui serait de mettre des filets dans les frayères, couper des bouts de queues des dorés et de

procéder à l'analyse pour étudier sa génétique, etc. Elle démontre le taux de survie du doré, soit que pour 11 millions d'œufs, il y a 252 dorés de 4 ans. Puis, elle dit que si 136 femelles de moins se feraient capturer, ça donnerait le même résultat qu'un ensemencement. La moyenne d'œufs par femelle au Baskatong et dans les 5 lacs est de 84 000 œufs. Puis, elle annonce qu'il y aura 6 nouveaux sanctuaires pour le printemps 2024, la table de la faune Outaouais est en accord avec le projet, il ne reste que les autochtones et les agents de la faune à contacter.

Une recommandation est faite dans la salle, soit d'informer davantage les pêcheurs sur la grandeur des femelles. Il suggère de publier la feuille de grandeur vs. femelle sur la page Facebook de l'AFC. Puis, il nous informe qu'il note toutes ses captures et que c'est entre 27% et 30 % de ce qu'il pêche qui est dans la gamme de taille légale.

### **8.3. Pêche expérimentale**

Carolane mentionne qu'il y a déjà eu 4 pêches expérimentales fait par le ministère au Baskatong. Pour effectuer une pêche expérimentale 50 filets sont installés dans le secteur du Baskatong et dans les 5 lacs. Le tout est étudié différemment car ce sont 2 populations distinctes. Depuis 2003, la tendance par abondance est à la hausse dans le secteur du Baskatong et dans les 5 lacs elle est stable. Le taux de mortalité des 5 lacs est en diminutions et celui du Baskatong était stable, mais entre 2012 et 2017 il a augmenté. La fréquentation entre 2013 et 2018 avait augmentée de 38 000 jours de pêche à 48 000 jours de pêche. La fréquentation dans les 5 lacs est stable, mais le Baskatong cela a augmentée. La ouananiche pourrait être un problème pour le touladi car elle se déplace beaucoup. Puis, elle signifie que les rapports, suite aux pêches expérimentales, sont disponibles en ligne par le MELCCFP.

Une question est posée par l'auditoire à savoir si à la suite des études, les biologistes peuvent donner le poisson à des organismes. Carolane explique que ça s'est déjà fait, mais plus maintenant pour des raisons politiques.

Carolane mentionne que depuis 2018, le Baskatong est considéré surexploité pour la pêche aux dorés. Puis, elle dit que dans les 5 lacs ça va très bien même si l'abondance est de moitié face à celle du reste du Baskatong. En effet, il y a 10 dorés/nuit/filet, mais ils sont beaucoup plus gros que ceux du réservoir et la mortalité est en baisse, soit de 33% vs. le Baskatong qui a une mortalité de 45%.

Fin de la présentation 15h50.

Chloé survol le devoir de l'AFC face aux vols d'avion et exprime l'investissement encouru face à ce projet.

## **9. Visite du Centre d'interprétation**

Chloé invite l'assemblée à venir visiter le Centre d'interprétation du doré jaune. C'est une activité gratuite et éducative pour tous. Puis, elle encourage ceux-ci à en faire la promotion dans leur entourage. Chloé souligne le projet de modernisation du centre fait en 2021 et ajoute que cela rend la visite très interactive. Elle mentionne que 2022 a été l'année la plus importante au niveau des dons récoltés par les visiteurs du centre, à la hauteur de

875\$. La totalité a été remis aux Chevaliers de Colomb pour les paniers de Noël de Grand-Remous.

#### **10. Nomination du vérificateur externe**

Personne ne s'oppose à ce que St-Jean, St-Pierre CPA inc. continue le mandat.

Proposé par Henri Mery et secondé par Steve Giguère.

#### **11. Lieu et date de la prochaine assemblée générale annuelle (Juin 2024)**

Chloé propose que ça soit un jour de semaine, soit le 26 juin 2024.

Question dans l'assemblée pour savoir à quel endroit l'affichage de l'AGA a été mis. Chloé nomme les endroits soit, la page Facebook de l'AFC, le site internet de l'AFC, dans la porte de la salle de la municipalité, dans la porte du bureau de l'AFC et tous les pourvoyeurs/campings du Baskatong l'ont reçu pour l'imprimer et l'afficher s'ils voulaient. L'assemblée propose pour la prochaine AGA de mettre une affiche au dépanneur de Val-Limoge, dans le journal, à la radio CRGA, l'afficher dans les pourvoiries parce que les pourvoyeurs ne les affichent pas eux-mêmes pour la plupart.

La date du 26 juin 2024 pour la prochaine AGA a été acceptée à l'unanimité par les membres et l'assemblée.

Proposé par Henry Mery et secondé par Steve Giguère.

#### **12. Varia**

Aucun point supplémentaire.

#### **13. Prix de présence et tirages des tags**

Tirage des prix de présence parmi l'assemblée.

Premier prix= 180 \$ une canne Abu Garcia, coffret et couteau. Gagnante= Pauline Charbonneau

Deuxième prix= 125\$ chandail de l'AFC, bouteille d'eau de l'AFC, coffre à pêche. Gagnant= Lévis Miller

Troisième prix= 95\$ support à poêle et poêle de shore lunch. Gagnant= Jean-Pierre Rabin

Tirage des prix pour un doré capturé avec un tag

Premier prix= 100\$ coureur des bois. Gagnant= François Ratelle

Deuxième prix= Carte cadeau de 80\$ de l'AFC. Gagnant= William Valiquette

#### **14. Levée de l'Assemblée générale annuelle**

Fermeture de l'assemblée à 16h10.

Proposé par Henri Mery et secondé par Steve Giguère.